



Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNUY
Tél. 06 61 62 85 92
Email : soregane@wanadoo.fr

INFO MAI 2006

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Le Bureau s'est réuni le samedi 15 avril 2006 pour préparer la saison 2006.
En voici le compte rendu sommaire.

Bernard ROUSSEAU commence par un résumé de la réunion d'information et de concertation tenue en présence de Jean Pierre ARMAND, de Stéphane RENAUD responsable des services techniques, Jean Pierre GUITTON et Alain LEGUULT.

- Un triathlon sera organisé le mardi 6 juin avec le risque d'occasionner une légère gêne pour l'accès au parking de l'embarcadère.
- Mise en place d'un mobile home pour accueillir la Capitainerie devant la cale de mise à l'eau.
- Accord et soutien logistique de la Mairie pour l'organisation de notre sardinade après le concours de pêche du samedi 22 juillet sur le parking à remorques et pour l'organisation du Rallye du Perthuis du dimanche 30 juillet.

Sylvie nous confirme que 82 adhérents devraient répondre « présents. »

Elle remercie l'équipe « Calendrier des Marées » et nous annonce le retour de la carte fédérale qui vous sera remise lors de notre prochaine rencontre.

Le Bureau arrête définitivement le calendrier des manifestations 2006 :

WEEK END DU 08 JUILLET
ASSISTANCE AU RAID ORGANISE PAR LE CNT
LA TRANCHE - ILE DE RE - LA TRANCHE

SAMEDI 22 JUILLET
CONCOURS DE PECHE EN MER EN BATEAU
SARDINADE
REMISE DES LOTS

DIMANCHE 30 JUILLET
RALLYE DU PERTHUIS
JOURNEE EN MER ET SOIREE FESTIVE

MERCREDI 16 AOUT
CEREMONIE HOMMAGE AUX DISPARUS EN MER

SAMEDI 19 AOUT
ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMP
SOIREE SALLE DES FLORALIES

Pour ma part, j'ai pu relater les informations recueillies auprès des services compétents des SABLES D'OLONNE quant aux travaux de l'embarcadère.

L'actuel embarcadère serait entièrement démonté et remplacé par un nouveau, plus large reposant sur un nombre de pieux limité le reliant à la rampe d'embarquement de la vedette inter îles. Une estocade d'embarquement et de débarquement réservée aux plaisanciers y serait aménagée. Les travaux devraient commencer après la saison 2006.

Nous avons également constaté et apprécié l'aménagement d'une seconde cale de mise à l'eau avec prolongement de l'enrochement.

Le Bureau s'est félicité de cet engagement de la Municipalité

LE MOT DE BERNARD ROUSSEAU

Concours de pêche du 22 juillet. Vous trouverez ci-joint son règlement. Le concours prendra cette année plus d'ampleur.

Hormis les changements « techniques » du règlement, notre concours aura une teneur toute particulière. Nous pourrons compter sur la présence active de Marine Service et sur l'organisation d'une sardinade.

A cette occasion je vous rappelle que TOUS les membres de l'AMP et leurs épouses seront les bienvenus même s'ils sont dans l'impossibilité de participer au concours.

Vous trouverez ci-joint deux bulletins d'inscriptions. Le premier pour s'inscrire au concours dont la participation est fixée à 25 euros par bateau à me retourner 10 rue des conches 85750 ANGLES.

Le second pour participer à la sardinade qui suivra le concours, à l'heure du déjeuner, sur le parking à remorques est également à me retourner. Le prix est fixé à 10 euros par personne. Je les remettrai courant juin à notre trésorier Bernard CULORIER pour comptabilisation et encaissement.

A l'issue de la sardinade nous remettrons les trophées aux heureux gagnants et des lots à chaque participant du concours comme les années passées.

Le Rallye du Perthuis du 30 juillet. Le programme, le bon d'inscription et la décharge de responsabilité vous ont déjà été adressés avec l'info de mars. Nous vous rappelons que le nombre de participant est limité pour des raisons de sécurité et d'autorisations administratives, il est prudent de me retourner votre inscription avec un chèque de 65 euros à l'ordre de l'AMP.



Membre de la FNPPSF

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

Nous faisons tout notre possible auprès des instances compétentes pour que les bateaux avec un moteur de 35CV puissent participer au rallye. Dans tous les cas nous gérons au mieux les places disponibles sur les bateaux afin que nos adhérents qui ne peuvent prendre leur bateau puissent participer.

La soirée festive est aussi ouverte aux membres de l'AMP qui ne peuvent participer au rallye ainsi qu'à leur épouse moyennant une participation de 10 € par personne

Cette journée qui est une première doit nous permettre de renforcer les liens de solidarité et d'amitié de nos familles, de valoriser notre Association auprès de l'ensemble des participants et d'augmenter le nombre de ses membres.

Le Bureau a besoin de l'appui de tous les membres de l'AMP.

Nous comptons sur votre participation massive afin de pérenniser cette manifestation.

LE MOT DE DANIEL JUS

La saison démarre

Certains de nos adhérents ont déjà posé des filets. Heureux retraités ou actifs locaux, nous les envions.

Quelques soles, seiches et bars ont été capturésmais en faible quantité.....rassurez vous, votre dextérité fera la différence....

Malgré le beau temps actuel et la mer belle, les eaux ne sont pas chaudes et les seiches ne sont pas encore venues près du rivage.

Début mai devrait être meilleur

En ce qui concerne les vents du jour des Rameaux 2006, pendant la bénédiction, les informations divergent :

- légère brise de Nord Est (pas terrible pour la pêche)

- à Sud modéré

Il est de tradition de penser que les vents aux Rameaux seront les vents dominants de la saison.....

Avez-vous une autre interprétation ? une autre idée de sujet à développer dans notre prochain bulletin ?

Alors n'hésitez pas à en faire part à Sylvie qui centralise toute la communication de L'AMP

Bonne lecture à tous, bonjour à toutes vos petites familles et au plaisir de se retrouver sur la grande bleue pour profiter du calme de la mer et pour taquiner les poissons en respectant les tailles minimales afin d'assurer la conservation des espèces.

LE MOT DU TRESORIER

La municipalité nous a accordé une subvention de 800 euros. Cette somme a fait l'objet d'un virement bancaire courant du mois d'avril.

Au nom de tous, je la remercie.

LE MOT DE GUY CHAUVET ET BERNARD GABORIAU

Suite à l'idée de Bernard lors de la saison dernière, nous avons proposé au Bureau d'organiser une sardinade le jour du concours de pêche.

Le Bureau ayant accepté, nous nous sommes mis au travail.

Nous comptons d'abord sur votre présence avec vos épouses à cette « première sardinade » mais aussi

ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville

85360 LA TRANCHE SUR MER

N°0853003934

nous comptons **sur votre participation** au concours de pêche.
Déjà certains d'entre vous nous ont rejoint pour l'organisation.
Notre ami Bernard LAVIGNASSE s'est proposé d'offrir un assaisonnement « régional ».
Voilà un bon augure.
Ne soyez pas timide..... « Petite aide fait grand bien ».
Le bulletin d'inscription ci-joint est à retourner à notre ami Bernard ROUSSEAU.

LE MOT DE SYLVIE

Aujourd'hui 74 adhérents ont déjà payés leurs cotisations.
André THUILLIERS dont le bateau est mouillé à Jard n'a pas souhaité renouveler son adhésion ainsi que Georges PATERNE pour des raisons personnelles.

Didier POULET, Nicolas DOUTSAS, Michel MASSON, Jean BERTOUX, Laurence BERTOUX, Jean Luc AUGERET, Laurent DALOYAU, et Jean Pierre GUITTON nous ont rejoints.
Je leur souhaite la bienvenue au nom de tous.
Jean Louis CLERGET, Patrick DELETANG et Robert PERRET sont revenus parmi nous.

Je poursuis mes efforts pour obtenir à un prix raisonnable des polos et adhésifs au logo de l'AMP qui seraient distribuer en début de saison....

LE MOT DE LA FIN

Nous sommes conscients du nombre de formulaires et de chèques différents que nous vous demandons de remplir.
Mais il en est ainsi afin d'organiser au mieux chaque manifestation. En connaissant au plutôt le nombre de participants nous pouvons serrer les coûts et prévoir suffisamment.
En effet qu'elle serait la déception si une assiette demeurait vide ou si un compétiteur ne pouvait recevoir son lot...

A bientôt de se revoir

LE PRESIDENT
&
LE BUREAU

pièces jointes :
règlement manifestation pêche en mer
inscription concours
réservation sardinade